

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 décembre 2023

215 collèges et lycées engagés pour le climat réduisent jusqu'à 40 % leur consommation d'énergie

Les actions de sobriété engagées dans le cadre de la 5^e édition de CUBE.S ont débouché sur une réduction moyenne de 12,6 % des consommations d'énergie et 13,5 % des émissions de gaz à effet de serre.

La remise des prix du challenge CUBE.S a récompensé, jeudi 14 décembre à l'Académie du Climat à Paris, 21 établissements ayant réduit de 18 à 41 % leurs consommations d'électricité et de gaz durant l'année scolaire 2022-2023. 80 élèves venus de toute la France, accompagnés de leurs enseignants et de personnels techniques, ont présenté les actions mises en place dans leur établissement et les résultats obtenus.

13 millions de kWh et plus de 1 million d'euros économisés

215 établissements engagés en faveur du climat ont participé à cette édition de CUBE.S. Les collèges et lycées vérifiés ont réalisé **en moyenne 12,6 % d'économies d'énergie** sur la saison 2022-2023 et réduit **de 13,5 % leurs émissions de gaz à effet de serre**. Soit **une économie cumulée de 13 millions de kWh et 8 500 euros en moyenne sur les factures d'électricité** – de l'ordre de 1 million d'euros pour l'ensemble des établissements vérifiés.

Le compteur d'énergie est l'arbitre du concours en mesurant la consommation énergétique réelle des établissements. Les économies d'énergie sont calculées à climat équivalent, pour que seules les actions sur les usages des établissements soient comptabilisées.

21 établissements récompensés

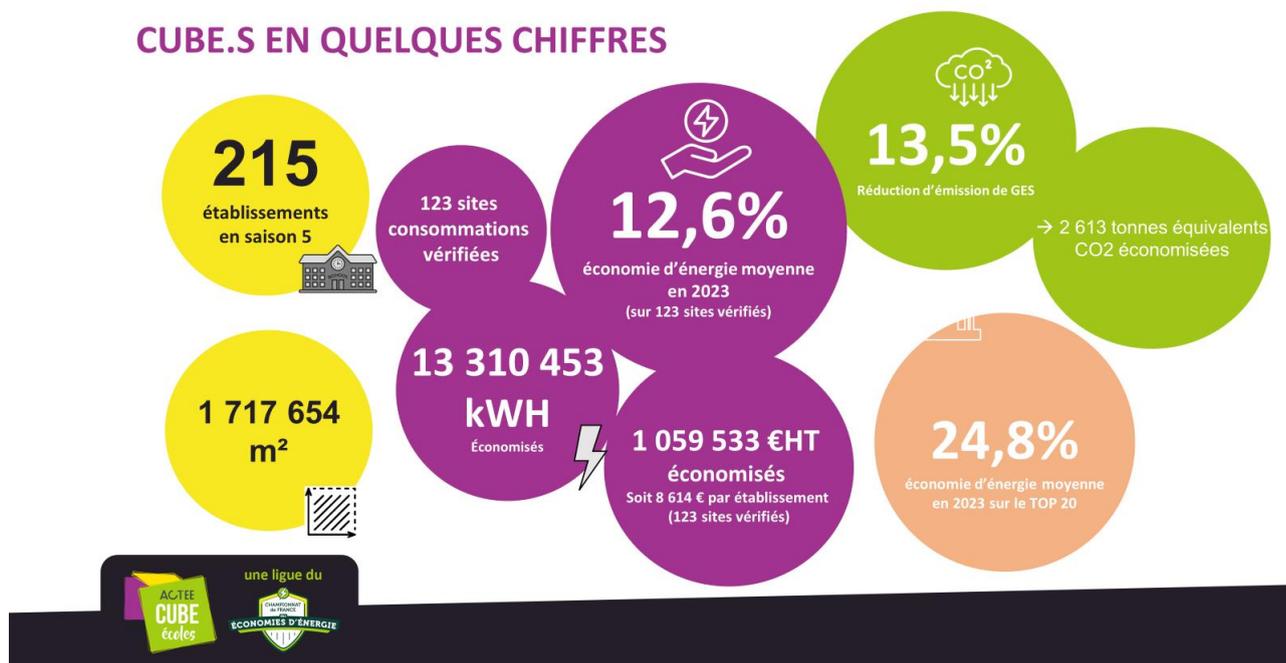
Le CUBE d'Or revient à l'Ensemble scolaire La Salle à Igny qui a réalisé 40,6 % d'économies d'énergie. Ses éco-délégués se sont particulièrement investis à travers des campagnes de sensibilisation, jeux et activités en lien avec les économies d'énergies et l'environnement. Cette sensibilisation, impulsée par le concours, a permis de maîtriser les usages de l'énergie. Une attention particulière a été portée à la gestion des lumières et à la réduction des pertes de chaleur. Le chauffage a été coupé dans la serre de l'établissement et le gymnase.

10 % des établissements de France accompagnés

CUBE.S a accompagné 1100 établissements secondaires depuis son lancement, soit 10 % des collèges et lycées de France. Le programme de sobriété fédère, autour d'une approche innovante et ludique, les collectivités territoriales (départements, régions) et les usagers des établissements : professeurs, élèves, personnels administratif et technique.

CUBE.S associe une expertise technique à un accompagnement pédagogique pour **diminuer la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre** et sensibiliser les élèves au développement durable.

CUBE.S EN QUELQUES CHIFFRES



La démarche CUBE (Climat Usage Bâtiment Energie) ou encore nommée « Championnat de France des Economies d'Énergie » accompagne depuis 2013 la réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires, sans engager d'investissement en travaux. Depuis 2021, ses déclinaisons dédiées aux collectivités sont financées par le programme de rénovation énergétique ACTEE.

CUBE.S est organisé en partenariat avec l'IFPEB (Institut français pour la performance du bâtiment) et le Cerema. ACTEE CUBE.S est placé sous la haut patronage du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Les candidats aux challenges CUBE ont réalisé en moyenne 12 % d'économies d'énergie dès la première année de participation. Soit plus du quart des objectifs du décret tertiaire, qui impose une réduction de 40 % de la consommation des bâtiments tertiaires de plus de 1000 m² d'ici 2030.

« CUBE.ACTEE » se décline en quatre sous-programmes :

- CUBE.Ecoles est destiné des écoles primaires : <https://www.cube-ecoles.org>
- CUBE.S est dédié aux collèges et lycées : <https://www.cube-s.org>
- CUBE.Ville s'adresse aux bâtiments communaux (hors scolaires) : www.cube-ville.org
- CUBE.Datacenter se focalise sur les centres informatiques <https://www.cube-datacenter.org>

A propos

ACTEE ACTEE : L'Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

Le programme Action des Collectivités Territoriales pour l'efficacité énergétique (ACTEE), porté par la FNCCR, accompagne les communes dans la rénovation énergétique de leur patrimoine et la substitution des énergies fossiles par des systèmes énergétiques plus performants et moins carbonés. ACTEE favorise le passage à l'acte des collectivités par la mise en place d'une ingénierie adaptée, sans financer les travaux. Les fonds mobilisés par ACTEE sont affectés à trois missions principales :

- **Financer des postes d'économies de flux.** Au sein des collectivités, ils conseillent et planifient les rénovations, du montage des dossiers de subvention au suivi des travaux.
- **Financer des audits selon une logique de mutualisation :** achats de logiciels, marchés d'audits, de travaux, installation de capteurs, etc.
- **Fournir un ensemble d'outils au service des collectivités :** simulateur, logiciels, cartographies, guides, formations, documents contractuels types et outils innovants.

Doté de 220 millions d'euros dans le cadre du plan sobriété, ACTEE a pour ambition d'engager des actions de rénovation dans 85 % des communes en France. www.programme-cee-actee.fr

Contact presse ACTEE : Tristan Saramon / tristan@decarb.one / 06 66 66 29 41



IFPEB : Institut Français pour la Performance Énergétique du Bâtiment

Alliance d'acteurs économiques qui s'attachent à mettre en œuvre, grâce à la connaissance opérationnelle, les moyens d'une transition énergétique et environnementale ambitieuse et efficace pour l'immobilier et la construction compatible avec le marché. Il organise aussi chaque année depuis 2013 le Championnat de France des économies d'énergie avec plusieurs ligues nationales : CUBE Tertiaire, CUBE.S, C-CUBE, CUBE Flex...

Myriam DJABER Chargée de Communication / 06 98 56 42 50 / myriam.djaber@ifpeb.fr

Établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, premier établissement à pilotage partagé entre l'État et les collectivités territoriales.

Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema intervient auprès des services de l'État, des collectivités et des entreprises pour les accompagner dans leurs projets et les aider à réussir le défi de l'adaptation au changement climatique, de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Présent partout dans l'Hexagone et en Outre-mer, le Cerema apporte son expertise dans 6 domaines et en particulier pour les bâtiments publics.

Elisa CONREUX Chargée de communication +33 (0)6 98 99 97 59 elisa.conreux@cerema.fr